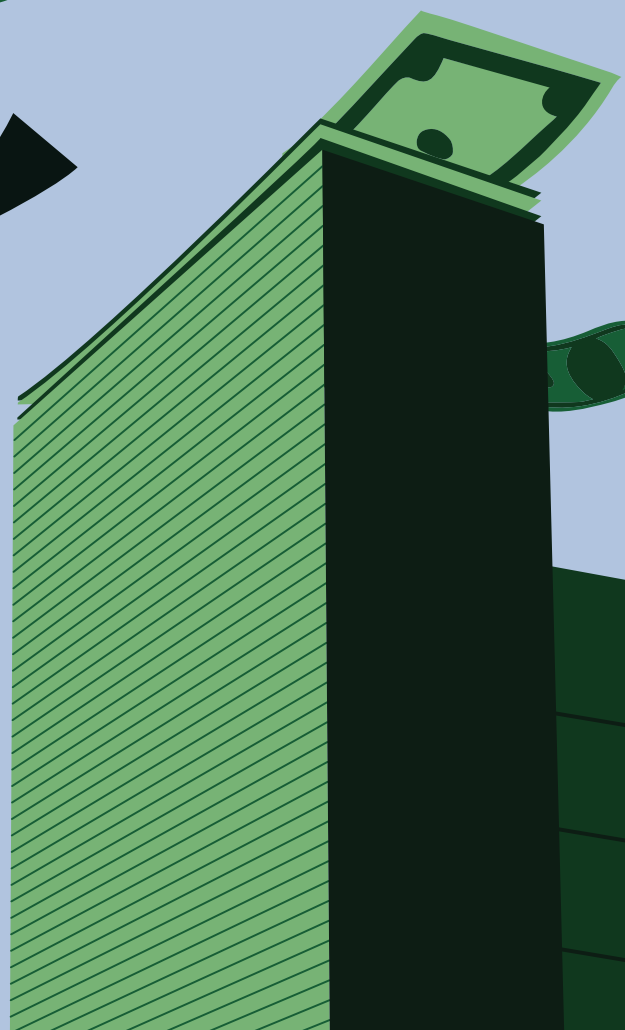
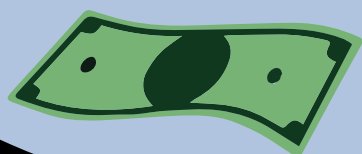
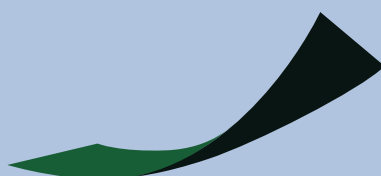
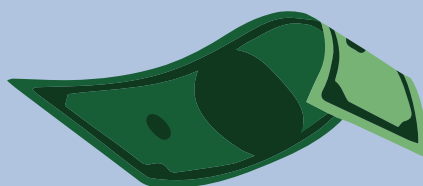




Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Mars 2024 n°36



Votations du 3 mars

Initiative pour une 13^e rente AVS

*Non au double démantèlement
du PAV!*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Retraites, primes maladie : des votations primordiales en 2024, par Thomas Wenger

Votations fédérales

- 04** AVS : Pour une 13^e rente, un minimum ! Et NON à l'initiative des Jeunes PLR pour augmenter l'âge de la retraite, par Laurence Fehlmann Rielle

Votations cantonales

- 06** Deux mesures pour renforcer la démocratie directe, par Diego Esteban
- 06** *Cé qu'è lainô* : pas d'enjeu, pas de recommandation de vote !
- 07** « L'environnement, on s'en f... », par Grégoire Carasso
- 08** NON au double démantèlement du PAV !, par Nicolas Clémence
- 09** Encore et toujours, le PAV attaqué !, interview de Caroline Renold

Politique cantonale

- 10** Des référendums en série pour protéger nos acquis, par Caroline Marti
- 11** En prison pour amende impayée ? Le travail d'intérêt général doit être l'alternative, par Carole-Anne Kast
- 12** Les études, un nouveau luxe ?, par Federico Di Napoli

Politique Communale

- 13** Élection complémentaire à Onex, interview de René Longet

Politique fédérale

- 14** Violences faites aux femmes : ne jamais baisser la garde !, par Eloisa Gonzalez et Amanda Ojalvo
- 15** Pour l'égalité et la culture ! La première session d'Estelle Revaz à Berne

Vie du Parti

- 16** Au revoir à notre secrétaire générale, bienvenue à notre super militante !, par Clémence Peillex
- 17** Commissions internes du PS : un engagement essentiel pour porter nos combats !, par Florian Schweri
- 18** Tou-tes au Comité directeur !, par Eloisa Gonzalez
- 19** Augustin, 12 ans et passionné de politique

Impressum

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît au moins 4 fois par année.

Editeur : Parti socialiste genevois
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Nicolas Clémence, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Alexandre Goumaz, Clémence Peillex, Christel Saura

Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins – 1205 Genève



HAPPY
2024

RETRAITES, PRIMES MALADIE : DES VOTATIONS PRIMORDIALES EN 2024

Thomas Wenger
Président

Après une année 2023 rythmée par les élections cantonales et fédérales où notre parti a réalisé de bons résultats avec le gain d'un siège au Grand Conseil et au Conseil national et l'élection de Thierry et Carole-Anne au Conseil d'État et de Carlo au Conseil des États, place à 2024 qui rimera avec combats et débats.

Combats au parlement, dans les urnes et dans la rue, face aux projets de régression sociale et de défense des intérêts privés des plus riches proposés par l'alliance des droites libérale et populiste. Débats car je souhaite que nous puissions prendre le temps de débattre entre nous de nos fondements, de nos positionnements, de notre fonctionnement, de notre communication pour renforcer notre parti et nos actions.

En 2024, plusieurs votations populaires seront primordiales pour améliorer la vie des gens.

D'abord les retraites en mars avec l'initiative pour une 13^e rente proposée par l'USS et fortement soutenue par le PS. Cette rente vieillesse supplémentaire correspond à une augmentation de 8,33 % de l'AVS, permettant aux personnes âgées de vivre mieux leur retraite, notamment les femmes, dont un tiers d'entre elles ne disposent pas d'un deuxième pilier.

Puis plus tard dans l'année, la population votera sur notre initiative fédérale «Maximum 10% du revenu

pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)». L'acceptation de cette initiative permettra d'alléger les primes maladie des ménages et de redonner ainsi du pouvoir d'achat aux personnes ébranlées par la hausse des coûts.

En mars, au niveau cantonal, nous combattrons la spéculation immobilière dans le quartier du PAV et défendrons un impôt sur les véhicules aux dimensions écologiques.

Enfin, en 2024, les sections municipales, en lien étroit avec le parti cantonal, prépareront les élections municipales du printemps 2025. La perte (provisoire!) de notre siège au Conseil administratif d'Onex doit être un signal d'alarme pour toutes les communes. Face à l'alliance des droites libérale et populiste, face à l'immense abstentionnisme, comment le PS peut-il proposer un projet politique qui fasse envie à la population et qui permette de répondre aux préoccupations des gens? Nous devons rapidement trouver des réponses concrètes et crédibles pour convaincre la population qu'elle peut réellement influencer les choix politiques par son bulletin de vote et décider d'améliorer ses conditions de vie, dans sa commune, son canton et son pays.

Merci d'avance camarade pour ton engagement, ton temps, ton énergie durant cette année 2024!



AVS : POUR UNE 13^e RENTE, UN MINIMUM ! ET NON À L'INITIATIVE DES JEUNES PLR POUR AUGMENTER L'ÂGE DE LA RETRAITE

Laurence Fehlmann Rielle
Conseillère nationale

L'AVS est le premier pilier de notre prévoyance vieillesse : c'est une conquête sociale majeure du 20^e siècle entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1948. L'AVS représente plus qu'une assurance sociale, c'est aussi le symbole de la cohésion sociale puisqu'elle a permis à des générations de personnes âgées de vivre avec un revenu assuré au moment de la retraite.

« Un tiers des femmes
n'ont même pas pu
se constituer une prévoyance
professionnelle en raison
d'un salaire à temps partiel
trop bas »

Toutefois, au cours des décennies précédentes, on ne s'est pas donné les moyens d'adapter les rentes à l'augmentation du coût de la vie, et en particulier à celui des loyers et des primes d'assurance maladie.

La Constitution fédérale prévoit que toute personne qui prend sa retraite doit pouvoir maintenir son niveau de vie antérieur de manière appropriée. Mais pour un nombre croissant de personnes, cet objectif n'est pas atteint avec le niveau des rentes actuelles. A cela s'ajoute le fait que pour les couples mariés, chaque personne ne bénéficie pas d'une rente complète mais seulement de 75 % de la rente.

En outre, nombreux-euses sont celles et ceux qui ne disposent que d'un maigre deuxième pilier. Un tiers des femmes n'ont même pas pu se constituer une prévoyance professionnelle en raison d'un salaire à temps partiel trop bas.

19 % des rentiers et 38 % des rentières ne disposent donc que de l'AVS pour vivre ce qui est évidemment insuffisant. Celles et ceux qui sont dans le besoin peuvent bénéficier de prestations complémentaires qui sont plus ou moins généreuses selon les cantons mais cette situation n'est pas satisfaisante. D'une part, des personnes qui ont travaillé toute leur vie ne devraient pas être obligées d'avoir recours à cette forme

d'assistance: on a d'ailleurs constaté que beaucoup de retraité-es ne recouraient pas à ces prestations bien qu'elles et ils y aient droit. D'autre part, cela constitue un report de charges sur les cantons alors qu'un système équitable devrait être à même d'assurer un financement suffisant des rentes dans toute la Suisse. Cette situation n'est pas digne d'un pays aussi riche que la Suisse !

L'AVS repose sur des bases solides: malgré les prédictions alarmistes des partis de droite et des milieux de l'économie et de la finance, l'AVS est saine. Il s'agit de passer le cap de la génération du babyboom et sa situation financière sera stabilisée. Lors du débat sur AVS21, ces mêmes milieux ont martelé qu'il fallait des apports financiers substantiels afin de sauver l'AVS: et où a-t-on trouvé ces moyens? En faisant travailler les femmes un an de plus avec l'argument fallacieux de l'égalité entre femmes et hommes. Quand il s'agit d'appliquer l'égalité salariale pourtant prévue par la constitution, les partis de droite ne votent aucune mesure efficace. La réforme antisociale AVS21 a malheureusement été acceptée à une très petite majorité. Mais cela ne règle en rien le fait que de nombreuses personnes, y compris des hommes ne peuvent pas vivre correctement avec leur seule rente AVS.

Le Conseil fédéral prétend que nous n'avons pas les moyens de s'offrir une 13^e rente AVS. Pourtant, la fortune de l'AVS s'élève à 50 milliards et le Conseil fédéral évalue lui-même qu'elle sera de 70 milliards d'ici 2030. Cela devrait permettre de financer cette 13^e rente sans financement additionnel. En cas de besoin, une augmentation des cotisations salariales paritaires de 0,8 % serait quasiment indolore et elle mettrait aussi à contribution les employeurs.

Dans le débat sur cette initiative, un argument est souvent avancé, à savoir qu'attribuer une 13^e rente AVS à tout le monde est inutile car les riches n'en ont pas besoin. Un tel argument remet en question le système de solidarité de l'AVS où chacun-e cotise en fonction de ses moyens et où justement les personnes aisées cotisent plus qu'elles ne recevront. Il n'y a donc rien de choquant à prévoir cette 13^e rente pour tout le monde. Les syndicats ont constaté que les retraité-es ont perdu environ 1'800 francs par an depuis 2020. Cela représente environ l'équivalent d'une rente mensuelle pour une personne. Alors que l'initiative devait renforcer le pouvoir d'achat des retraité-es, elle permettra simplement de compenser cette perte. C'est donc un objectif minimum que l'on doit atteindre.

Actuellement, l'initiative a le vent en poupe et il semble qu'elle peut convaincre même dans les rangs de l'UDC. Il s'agit néanmoins de se mobiliser activement afin de gagner cette votation qui représente un enjeu crucial pour la gauche.



Le 3 mars, nous devons aussi nous exprimer sur « l'initiative sur les rentes » des jeunes libéraux-radicaux qui demande le relèvement de l'âge de la retraite des femmes et des hommes à 66 ans, l'âge de la retraite devant ensuite continuer à augmenter en fonction de l'espérance de vie.

Les Socialistes sont totalement opposé-es à ce projet anti-social qui ne tient pas compte de la situation sur le marché du travail et notamment de la pénibilité de nombreux emplois.

Les personnes avec un haut revenu peuvent déjà prendre une retraite anticipée. En revanche, les personnes avec un revenu modeste seront doublement défavorisées: elles devront travailler plus longtemps avec une espérance de vie plus basse comme cela est prouvé statistiquement.

L'AVS n'a pas besoin d'une telle initiative, d'autant moins une année après le vote serré sur AVS21 qui verra l'âge de la retraite des femmes porté à 65 ans.

Soutenons donc fermement l'initiative légitime pour une 13^e rente AVS et faisons échouer l'initiative sur les rentes.

DEUX MESURES POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Diego Esteban,
Député au Grand Conseil

Avant même de goûter aux horreurs d'une législature dominée par la majorité écrasante d'une droite particulièrement jusqu'au-boutiste, le PS soutenait ces deux propositions.

Suspension des délais référendaires à Pâques

Cette première mesure accorde davantage de temps pour récolter des signatures pendant les vacances de Pâques, comme actuellement à l'été ou pendant la période des fêtes de fin d'année. On aligne ainsi la pratique des fêtes judiciaires – qui s'appliquent également à Pâques – aux droits démocratiques.

Nombre de signatures pour les initiatives et les référendums

En 2012, Genève est passé des nombres fixes de si-

gnatures au pourcentage. En 2017, les pourcentages (cantonaux) ont déjà été baissés, mais il devient difficile de se satisfaire du statu quo. Les 100'000 signatures à récolter pour – par exemple – une révision totale de la Constitution fédérale correspondent aujourd'hui à 1,8% du corps électoral. Comme indiqué sur le tableau, les 3% appliqués à Genève sont donc particulièrement restrictifs, même en les comparant à d'autres cantons comme Zurich et Saint-Gall.

Les nouveaux seuils proposés visent à rétablir l'équilibre entre démocratie représentative et démocratie directe. Il faudra toujours consentir un effort notable pour récolter les signatures requises, mais dans des proportions plus raisonnables pour permettre des votes populaires. De bon augure pour nos campagnes à venir !

		Situation actuelle	Loi 13175
Canton	Initiative (constitutionnelle)	3% (actuellement : 8'219)	2% (actuellement : 5'479)
	Initiative (législative) et référendum	2% (actuellement : 5'479)	1,5% (actuellement : 4'110)
Commune < 5'000 électeur-trices	Initiative et référendum	16%	10%
Commune entre 5'000 et 30'000 électeur-trices	Initiative et référendum	8% (minimum 800)	5% (minimum 300)
Commune > 30'000 électeur-trices	Initiative et référendum	4% (entre 2'400 et 3'200)	3% (entre 1'800 et 2'400)

Cé qu'è lainô: pas d'enjeu, pas de recommandation de vote !

Qui aurait pensé qu'un chant populaire puisse être au cœur de débats médiatiques et s'inviter dans l'arène politique cantonale, jusqu'à devenir un objet de votation ? Troublée que les paroles du *Cé qu'è lainô* aient été remises en question par un député socialiste, l'UDC a cru bon de proposer d'inscrire cet hymne dans la Constitution cantonale. Les Socialistes n'ont pas échappé au débat sur cet objet. Lors de notre assemblée générale, les membres ont estimé qu'un chant patriotique n'avait rien à faire dans la Constitution d'un canton. Aucun autre canton ne réserve d'ailleurs une telle place à un hymne. Toutefois elles et ils reconnaissent que ce chant a une valeur émotionnelle forte et que les Genevois-es y sont particulièrement attaché-es. Nos membres ont regretté qu'on puisse voir dans cet hymne un quelconque enjeu politique. Elles et ils ont donc décidé de ne pas donner de consigne de vote sur cet objet.



« L'ENVIRONNEMENT, ON S'EN F... »

Grégoire Carasso

**Député, membre de la Commission fiscale
et rapporteur de majorité sur l'IN 178**

Le 3 mars 2024, Genève se prononcera dans les urnes sur la problématique de l'imposition des véhicules et devra arbitrer entre une initiative cantonale UDC et un contre-projet qui a rassemblé le PS, les Vert-es, le Centre et le PLR.

« Avec le maintien de notre système d'imposition archaïque, l'essentiel du cadeau fiscal bénéficierait aux plus grands pollueurs »

Le texte UDC a pour lui le mérite de la clarté dans le positionnement politique. Ainsi que l'ont expliqué les initiant-es: «l'environnement, on s'en fout»! Peu importe que vous rouliez en ville avec un tank de 4 tonnes qui pollue 25 fois plus et occupe le double d'espace public qu'un autre véhicule. L'UDC propose un rabais de 50% sur l'impôt de tous les véhicules. Ainsi, avec le maintien de notre système d'imposition archaïque, l'essentiel du cadeau fiscal (env. 50 millions par an) bénéficierait aux plus grands pollueurs. On a rarement vu aussi rétrograde...

Face à cette initiative d'un autre temps, une très large majorité du Grand Conseil a élaboré un contre-projet intégrant les principes suivants: impact environnemental, santé publique, évolutions technologiques, neutralité fiscale et lisibilité du système.

Concrètement: les véhicules thermiques seront imposés de manière progressive sur leurs émissions de CO₂ et les électriques sur la base du poids du véhicule (les objets luxueux sont lourds et polluants). Ainsi, l'imposition est directement liée aux externalités négatives des différents types de voitures. L'impôt, qui représente aujourd'hui environ 100 millions par an, devrait rester stable. Si le rendement de cet impôt devait augmenter à l'avenir, ce sera une bonne nouvelle pour les finances de l'État; s'il devait baisser, c'est l'environnement qui sera gagnant, vraisemblablement grâce au fait qu'il y aura, toutes choses égales par ailleurs, un parc de véhicules électriques tendanciellement plus légers qu'aujourd'hui.

Vu sous un autre angle: avec l'initiative UDC, hormis les propriétaires de véhicules très polluants, tout le monde perd: l'environnement, les finances publiques, les automobilistes qui cherchent à limiter leur impact, les cyclistes, les piéton-nes, etc.! Le PS vous invite donc à refuser cette initiative et à soutenir le contre-projet.



NON AU DOUBLE DÉMANTÈLEMENT DU PAV !

Nicolas Clémence
Président du PS Lancy

À la suite d'un long historique (voir interview de Caroline Renold ci-contre), l'accord du PAV (Praille-Acacias-Vernets), approuvé par une large majorité de la population genevoise en 2018, est à nouveau attaqué par la droite et les milieux immobiliers.

La loi PAV actuelle prévoit que 12 % des logements sur les terrains des collectivités publiques (État, Fondation PAV et fondations de droit public) seront réalisés en PPE (propriété par étage), et devront l'être en droit de superficie (DDP). Cela signifie que l'État loue ses terrains à des privés pour y construire des immeubles, ceux-ci lui versent une rente.

Garder les terrains en mains publiques permet d'éviter la spéculation immobilière, bien sûr, mais aussi à une plus grande partie de la population de pouvoir accéder à la propriété, n'ayant pas à se porter acquéreuse des parts de terrains concernées (quote-part), réduisant les fonds propres et emprunts nécessaires à l'acquisition de ces logements : il est ainsi possible d'acheter des logements en PPE pour 15-20 % moins cher qu'en pleine propriété.

Il faut rappeler que la PPE, n'est accessible qu'à une petite partie privilégiée de la population (env. 20 %), qui doit pour cela obtenir un prêt bancaire et s'endetter à long terme.

Dès sa première session en mai 2023, la nouvelle composition du Grand Conseil a voté deux lois qui cassent l'accord du PAV validé par le peuple en votation populaire en juin 2018 :

La loi 12291 oblige l'État à vendre 24 % de ses terrains à des promoteurs privés pour réaliser des logements en PPE, ceux-ci pourront ainsi spéculer et faire monter les prix sans limite ni contrôle. Ces 24 % s'ajoutent aux 12 % de PPE prévus en DDP, et triple donc le nombre de logements en PPE dans le PAV. Ce seront d'autant moins de logements locatifs disponibles et bon marché pour la majorité de la population.

La loi 12290 fixe arbitrairement une rente ridicule (maximum à 10 CHF/m²) pour les PPE en droit de superficie sur les terrains de l'État dans le PAV, soit près de trois fois moins cher que les prix usuels en zone de développement, qui plus est sans indexation. Cela revient à brader les terrains de la collectivité, soit une perte comptable immédiate de 20 millions pour l'État, et environ 4,6 millions annuels de pertes pendant une centaine d'années !

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons à voter 2x non le 3 mars prochain au démantèlement du PAV !

ENCORE ET TOUJOURS, LE PAV ATTAQUÉ !

Interview de Caroline Renold
Députée et juriste à l'ASLOCA



Peux-tu nous faire un bref historique de la loi PAV ?

En 2005, Mark Muller, Conseiller d'État, a pour ambition de créer au PAV une sorte de «City» genevoise. Il dépose au Grand Conseil une loi proposant quatre fois moins de logements que de bureaux! L'ASLOCA s'y oppose par référendum pour éviter une aggravation de la pénurie de logement. Le référendum ayant abouti, les autorités négocient, et un accord favorable aux locataires est trouvé en juin 2011: on construira «un emploi pour un logement». De plus, toutes les constructions faites sur les terrains de l'État doivent répondre aux besoins de la classe moyenne et des personnes à faible revenu (loi 10788, acceptée à l'una-

nimité des député-es, sauf abstentions UDC et MCG).

Mais en 2014 déjà, cet accord est attaqué ?

Exactement, le Conseil d'État indique qu'il veut construire moins de logements sociaux et plus de PPE! L'ASLOCA monte à nouveau au créneau et obtient, par des négociations, un accord qui entérine le principe «deux logements pour un emploi». Par ailleurs, le nombre de logements d'utilité public (LUP) reste identique, s'y ajoutent des logements locatifs soumis au régime de la zone de développement ainsi que 12 % de logements sans affectation prédéterminée qui pourraient être destinés à la vente en PPE. Cette concession est encadrée par l'obligation que ces logements soient réalisés en droit de superficie, ce qui permet que l'État reste propriétaire du sol et limite la spéculation sur ces terrains.

La loi 12052 adoptée le 25 février 2018 par le Grand Conseil, soumise au référendum par décision

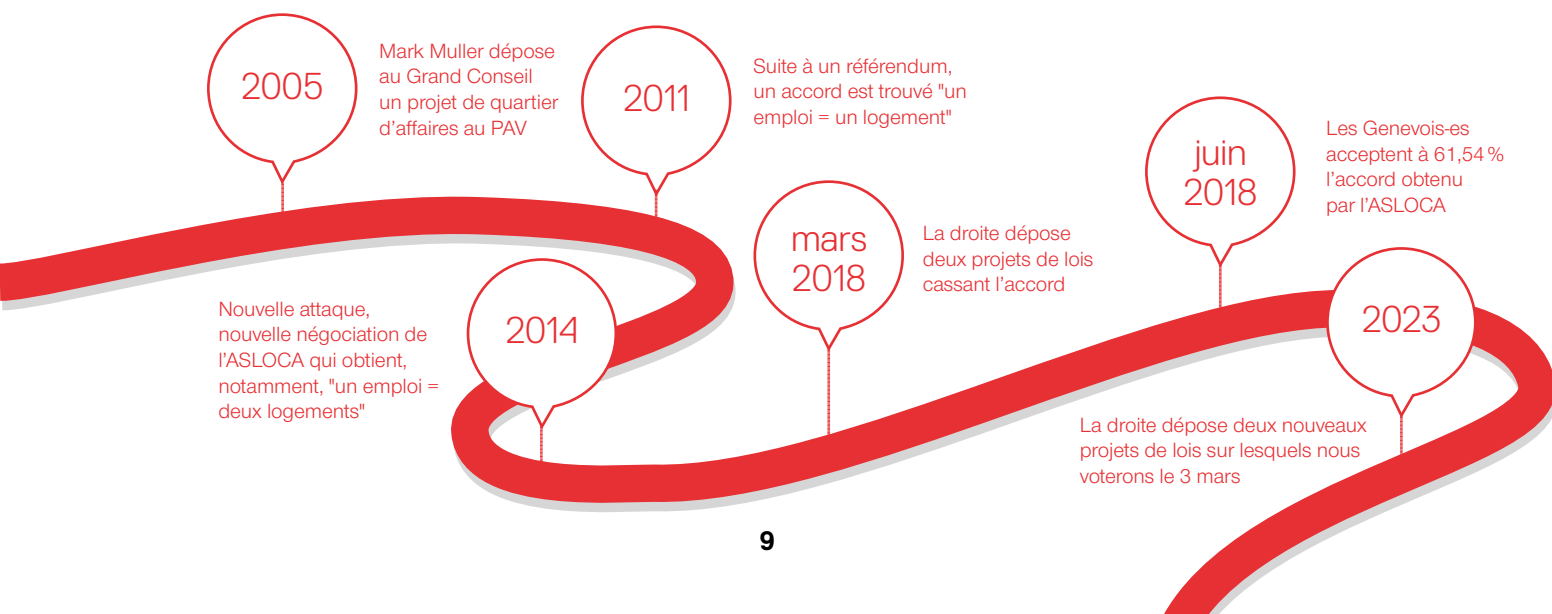
du Grand Conseil, est plébiscitée en votation populaire à 61,54 % en juin 2018.

C'est cette loi acceptée en votation populaire qui aujourd'hui est attaquée ?

En mars 2018 déjà, anticipant leur défaite en votation populaire, les partis de droite téléguidés par les milieux immobiliers déposent au Grand Conseil ces deux projets de lois: (1) la loi 12290 qui modifie les conditions du droit de superficie de manière à spolier la collectivité (2) la loi 12291 qui oblige la collectivité à vendre 24 % de ses terrains pour en faire de la PPE en pleine propriété.

Les terrains du PAV appartiennent à la collectivité et doivent être utilisés pour construire du logement abordable pour toutes et tous, pas pour garantir des gains spéculatifs aux milieux immobiliers. Il faut absolument faire barrage à cette attaque de plus dont fait l'objet le projet PAV!

Propos recueillis par
Nicolas Clémence



DES RÉFÉREDUMS EN SÉRIE POUR PROTÉGER NOS ACQUIS

Par **Caroline Marti**
Cheffe de groupe au Grand Conseil

Totalement décomplexée et sourde aux difficultés rencontrées par une majorité de la population, la nouvelle majorité de droite élargie, menée à la baguette par le nouveau « couple » PLR-UDC, s'est attachée à appliquer à la lettre le manuel du parfait petit néolibéral. Et cette offensive ne s'est pas fait attendre.

Acte 1 : le PAV

Première plénière de la nouvelle législature, première attaque en règle contre les locataires. Principal potentiel pour la réalisation de logements bon marché et non spéculatifs, le PAV est désormais livré par la droite aux appétits dévorants des spéculateurs immobiliers. Premier référendum lancé par l'ASLOCA et soutenu par la gauche.

Acte 2 : la petite enfance

Deuxième plénière, ce sont les travailleur-euses de la petite enfance qui rentrent dans le viseur de la droite, soucieuse de poursuivre à marche forcée le développement des structures privées au détriment des crèches publiques et subventionnées à travers un dumping salarial brutal et une détérioration de la qualité d'accueil. Deuxième référendum lancé par le PS, les partis de gauche et les syndicats.

Acte 3 : Exit

Troisième plénière, la majorité de droite qui se veut pourtant le chantre des libertés individuelles, remet en question la liberté de mourir dignement en supprimant la garantie d'accès au suicide assisté dans les hôpitaux et les EMS. Troisième référendum lancé par l'association Exit, soutenu par le PS.

Et la suite...

Trois référendums en moins de six mois, cela doit tenir du record. Et il s'en est fallu de peu pour que ce chiffre s'élève à six. Sans l'intervention du Conseil d'État à majorité de droite, contre des lois votées par la majorité parlementaire de droite (sic), nous aurions dû lancer trois référendums supplémentaires pour éviter que la rénovation énergétique des bâtiments soit remise aux calendes grecques et contrer la mise en œuvre

de deux nouveaux mécanismes de frein drastiques aux dépenses publiques (gel des dépenses et des embauches). Ce n'est certainement que partie remise, ces trois lois seront rediscutées au Grand Conseil au cours des trois prochains mois.

Et nous voyons déjà pointer à l'horizon un probable référendum nécessaire pour contrer une hausse des tarifs TPG et un possible référendum contre la fragilisation de la fonction publique (facilitation des licenciements), sans parler des multiples projets de lois électoraux de baisse d'impôt déposés par la droite lors des derniers mois de la législature précédente auxquels nous devons faire barrage. Avec une détermination exemplaire, les militant-es du PS se sont engagés aux cours des derniers mois pour faire aboutir ces multiples référendums. Nous devons redoubler d'efforts pour porter les prochains mais aussi pour transformer l'essai devant le peuple. En effet, ce n'est qu'à travers des victoires dans les urnes que nous pourrions calmer les ardeurs destructrices de la majorité de droite. Le groupe parlementaire se tient prêt à travailler main dans la main avec les instances et militant-es du parti pour faire barrage aux attaques programmées et en cours contre les locataires, les travailleur-euses, les prestations à la population et les services publics.

Mais aussi...

Initiative contraception

Le 18 décembre dernier, grâce à l'engagement sans faille des militant-es du PS, nous avons déposé notre initiative pour la contraception gratuite avec 6'731 signatures. L'aboutissement de cette initiative est un premier pas vers la reconnaissance de la contraception comme un enjeu majeur de santé publique. Il faudra concrétiser cette avancée dans les urnes lorsque l'initiative sera soumise au vote.



EN PRISON POUR AMENDE IMPAYÉE ? LE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DOIT ÊTRE L'ALTERNATIVE

Carole-Anne Kast
Conseillère d'État

Inscrite comme mesure visant à renforcer les politiques de réinsertion et de désistance dans le programme de législature 2023-2028, le travail d'intérêt général doit devenir un réflexe pour les institutions chargées des sanctions. Cela, aussi bien pour des raisons d'humanité, éducatives, économiques ou d'insertion sociale.

Lorsqu'une personne est condamnée pénalement à 6 mois de jours-amendes ou moins, "payer sa dette à la société" est possible sous forme de travail d'intérêt général (TIG). À la demande de la personne condamnée, le TIG est possible s'il n'y a pas de risque de fuite ou récidive et à certaines conditions (art. 79a du Code pénal). Ce travail, non rémunéré, doit être accompli au profit d'institutions sociales, d'œuvres d'utilité publique ou de personnes dans le besoin. Quatre heures de travail d'intérêt général correspondent à un jour de peine privative de liberté ou à un jour-amende de peine pécuniaire. A Genève, différents partenaires proposent des travaux de cuisine, animation, nettoyage, jardinage, voirie, tris d'habits, etc, aussi bien au sein de collectivités publiques (villes de Genève, Vernier, Meyrin, TPG) que d'associations comme le Bateau Genève, Carrefour-Rue ou des maisons de quartier.

Depuis septembre 2022, l'Office cantonal de la détention a lancé, avec le Service des contraventions (SDC), un projet pilote visant à favoriser le TIG comme mo-

dalité d'exécution des sanctions. Il s'est développé autour d'une communication proactive (plutôt que d'attendre une demande) à des personnes répondant aux conditions légales afin d'éviter l'incarcération pour un défaut de paiement d'une amende ou d'une peine pécuniaire (conversion en peine privative de liberté de substitution). Il s'agit également de proposer des TIG de courtes durées (1 à 20 jours, soit 4 à 80 heures).

Le bilan de ces derniers mois a été très encourageant puisque le nombre de demandes de TIG a augmenté de manière significative. Cela étant, de nombreuses personnes qui pourraient en bénéficier n'y ont pas eu recours. Ce constat a soulevé un certain nombre de questions, notamment sur le besoin de travailler plus activement en partenariat aussi bien avec les TPG (pour éviter que les contraventions se transforment en ordonnances pénales) qu'avec des actrices et acteurs actifs dans la prévention de la précarité sur les questions liées à l'endettement.

Ainsi, un énorme travail attend encore l'administration afin d'augmenter le nombre d'employeurs mais aussi d'adapter le système d'information, le traitement des dossiers et le monitoring pour augmenter le nombre de personnes incitées à formuler une demande. Avec l'objectif de faire des TIG une voie privilégiée pour exécuter des courtes peines.



LES ÉTUDES, UN NOUVEAU LUXE ?

Federico Di Napoli
Étudiant et membre du comité de
la Jeunesse socialiste genevoise

La précarité est un fardeau qui touche une majorité de jeunes étudiant-es, trop souvent oubliés-es de la classe politique.

Il est très dur pour nous, étudiant-es, de suivre des études lorsque les proches n'ont pas les moyens d'assurer nos dépenses. En effet, nombreux-ses sont les jeunes qui doivent se restreindre dans leurs achats parce qu'elles ou ils ne peuvent simplement pas se payer de bons repas ou alors doivent se débrouiller pour s'offrir les livres scolaires obligatoires. N'oublions pas qu'un-e étudiant-e doit payer son loyer, sa prime d'assurance maladie, la nourriture, les charges, les frais de scolarité.

« Près de trois quarts
des jeunes doivent exercer
une activité rémunérée
pour survivre »

Selon l'OFS, près de trois quarts des jeunes doivent exercer une activité rémunérée pour survivre. Le pire étant que ces recettes ne couvrent que 39% de leur budget total. En effet, les ressources financières des étudiant-es proviennent pour plus de la moitié de la famille, puis de leur travail et enfin, à hauteur de 4% uniquement, des bourses et prêts, dont les conditions

d'obtention sont très, voire trop, restrictives, et ce sont les jeunes de la classe moyenne qui en pâtissent.

Blâmer l'État ou le canton serait de mauvaise foi. Les efforts sont visibles, mais insuffisants. Les repas sont servis à minimum 5 CHF (après une lutte acharnée de la CUAÉ), mais il est toujours possible de permettre aux étudiant-es de bénéficier de conditions vie plus dignes.

De plus, le seuil de pauvreté suisse se situerait en moyenne à 2'300 CHF. Vous qui lisez ce texte, honnêtement, combien d'étudiant-es connaissez-vous qui, malgré toute l'aide qu'elles ou ils reçoivent, touchent autant ?

Dire, de nos jours, que les études sont à la portée de toutes et tous est un mensonge. Selon l'OFS toujours, 47% des étudiant-es sont issu-es d'une famille où au moins l'un des parents est titulaire d'un diplôme d'une haute école.

Les études sont devenues un système de reproduction sociale, permettant aux personnes aisées de se concentrer pleinement sur leurs cours, et forçant les étudiant-es plus précaires à cumuler leur temps d'études avec un travail alimentaire, pour garder une vie digne.

Il ne faut pas que la précarité empêche les jeunes d'étudier et d'atteindre leur rêve.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À ONEX

Interview de René Longet
Ancien Maire de la Ville d'Onex

Le 3 décembre lors du deuxième tour de l'élection complémentaire au Conseil administratif, pour une centaine de voix, les Socialistes n'ont pas pu conserver le siège occupé durant 16 ans par Carole-Anne Kast. En face, la droite élargie a frappé et a gagné. Brève analyse et pistes de réflexions, pour garder les communes suburbaines à gauche, par René Longet, ancien Maire de la Ville d'Onex.

Cela faisait 45 ans que les socialistes avaient un siège au Conseil administratif de la Ville d'Onex. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, que s'est-il passé ?

Un vent de droite souffle un peu partout. Une droite composée de deux forces aujourd'hui équivalentes mais assez contraires. D'un côté, schématiquement, une droite libérale, mondialisée, financiarisée, pour la liberté économique mais aussi en matière de mœurs. De l'autre, une droite nationale-conservatrice, antiécologique, antiféministe, machiste, prônant le repli identitaire et économique. Malheureusement, ces deux droites a priori contradictoires, lorsqu'elles s'unissent ont trouvé un écho majoritaire.

Pour pas mal de gens, la gauche, historiquement perçue comme garante et protectrice des plus faibles face aux menaces diverses, est aujourd'hui taxée d'ouvrir les frontières, de préférer l'étranger-ère à l'habitant-e, les minorités à la majorité, de ne plus représenter le « commun des mortels ».

Pour contrer ce courant, un argumentaire strictement politique ne suffit pas. Aujourd'hui, pour beaucoup, une majorité sans doute, la politique institutionnelle est devenue étrangère. Par ailleurs, les gens ne votent pas forcément en fonction de leurs intérêts ou d'arguments étoffés, mais d'enjeux émotionnels. La société s'est individualisée et on ne participe plus au débat collectif à partir d'un point de vue sur le collectif. On ne sait plus comment les institutions fonctionnent, on se méfie, on parle de « ILS-ELLES » et pas de « NOUS ».

Comment rebondir, quelle stratégie pour regagner nos électeur-rices ?

Sortir du politique pour mieux y revenir : la différence se



fait sur la relation aux gens. L'individualisme comporte une bonne dose de versatilité, rien n'est donc perdu. Nous devons faire en sorte que les gens retrouvent confiance. Témoigner, avec une authentique sympathie, respect et intérêt aux personnes, à leur trajectoire, leurs soucis, à leurs projets et demandes, être efficaces dans l'écoute et l'action. Le faire parce que cela répare le tissu social et pas par calcul... est décisif.

Surtout ne pas tomber dans l'illusion que la gauche perd parce qu'elle n'est pas assez à gauche (les scores de l'extrême-gauche le soulignent). Les priorités sont dans la proximité, aller voir les gens là où ils se trouvent, dans les associations, dans les quartiers, au café et au marché. C'est mon expérience durant mes 12 ans de mandat, et j'ai vu avec plaisir que Romain Gauthier, notre candidat, s'y entendait très bien. La prochaine fois sera la bonne !

Propos recueillis par Christel Saura



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : NE JAMAIS BAISSER LA GARDE !

Eloisa Gonzalez et Amanda Ojalvo
Coprésidentes des Femmes socialistes
genevoises

Le 22 novembre, les Femmes socialistes suisses se sont mobilisées contre l'annonce par la Conseillère fédérale Keller-Sutter de la suppression de tous les fonds destinés aux campagnes de prévention contre les violences domestiques, sexuelles et sexistes.

En quelques jours, elles ont récolté près de 15'000 signatures pour faire réagir les parlementaires et inverser cette décision. Ainsi, après le Conseil des États, le Conseil national a décidé début décembre de garantir le financement de la prévention de la violence et d'intégrer ces campagnes de prévention dans la planification financière 2025-2027.

Pourquoi ces mesures ?

La Suisse compte 430'000 victimes de viol. Il y a un féminicide toutes les trois semaines et plus de 50 cas de violences domestiques sont enregistrés chaque jour. Le nombre de cas non recensés est pourtant encore bien plus élevé. Il est impératif que la Suisse agisse de toute urgence ! C'est pourquoi, fin 2022, le Conseil national et le Conseil des États ont adopté à une large majorité l'intervention en faveur de campagnes de prévention régulières à l'échelle nationale contre les violences domestiques, sexuelles et de genre.

Cela faisait suite à une motion (22.3011) du 28 janvier

2022 demandant au Conseil fédéral de mener ces campagnes régulièrement, à l'échelle suisse, devant recouvrir les différentes formes de violence et cibler les différents groupes de victimes, mais aussi les auteurs (potentiels). En ratifiant la Convention d'Istanbul, la Suisse s'est engagée à mener de telles campagnes en y associant les organisations et les services spécialisés (art. 13).

Pour les auteures de la motion : « La Confédération doit veiller à ce que la population suisse dans son ensemble soit sensibilisée aux problèmes de violence et informée sur ces questions. Il est grand temps qu'elle cesse de déléguer entièrement ce dossier aux cantons et aux communes, lesquels se mobilisent de manières très différentes, et qu'elle octroie un soutien financier aux ONG. »

La mobilisation continue...

Nous nous réjouissons que cette large mobilisation populaire ait permis ce rétropédalage. Mais cela démontre, si besoin était, que rien jamais n'est acquis, et que ce sont toujours les mesures liées aux femmes et au sexisme qui passent à la trappe en premier et sont les plus fragiles. Nous ne sommes, malheureusement, pas près de dire bye-bye aux défilés du 14 juin...

POUR L'ÉGALITÉ ET LA CULTURE ! LA PREMIÈRE SESSION D'ESTELLE REVAZ À BERNE



Entretien avec Estelle Revaz, Conseillère nationale. Après son élection le 22 octobre dernier, Estelle Revaz a participé à sa première session parlementaire au mois de décembre. Elle nous raconte les débuts de son mandat.

Comment s'est passée ta première session au Parlement ?

C'était très émotionnel de me retrouver devant le Palais fédéral et de me rendre compte que j'ai été élue, mais aussi du poids de la responsabilité qui va avec. J'ai beaucoup appris pendant cette session. J'ai pu déposer ma première motion, qui concerne la lutte contre la pauvreté. C'était très intéressant de pouvoir apprendre la technique parlementaire en mettant les mains dans le cambouis. Il a fallu faire toutes les recherches sur la thématique, voir ce qui avait déjà été fait. Il faut travailler avec les services du parlement, discuter avec le groupe, collaborer avec le département et le Conseiller en charge du dossier (ici Alain Berset). Quand on dépose une motion, il faut aussi la faire signer par des camarades mais aussi des parlementaires d'autres partis. Avec 93 signatures j'ai eu l'occasion de faire de nombreuses rencontres très enrichissantes.

C'est aussi ton premier mandat en politique. Est-ce que ça correspond à ce que tu avais imaginé ?

Pendant le covid j'avais travaillé en étroite collaboration avec les parlementaires, donc il n'y a pas eu de grandes surprises de ce côté-là. Ce qui était un peu plus nouveau, c'était de combiner ma vie de musicienne et ma vie de politicienne. J'ai pris un appartement à Berne pour perdre le moins de temps possible dans les déplacements. J'ai aussi accès à une salle au palais le matin très tôt pour bosser le violoncelle. Donc ça s'est bien organisé, alors même que j'avais des concerts tous les weekends. L'autre nouveauté pour moi c'est le ballet politique auquel on participe au palais. Il y a beaucoup d'agitation mais c'est aussi très beau à voir. C'est structuré, mais avec tout d'un coup des pointes de créativité. Il faut soudainement prendre une décision qui peut complètement changer le cours d'un dossier. Ça, c'était une belle découverte.

« Je vais pouvoir travailler sur les thèmes que j'avais mis en avant pendant la campagne et qui sont à l'origine de mon engagement politique »

Comment est-ce que tu vois l'année qui arrive et les prochaines sessions à venir ?

Je suis contente parce que je suis dans la commission de la science, de l'éducation et de la culture. Je suis très reconnaissante d'y être parce que je vais pouvoir travailler sur les thèmes que j'avais mis en avant pendant la campagne et qui sont à l'origine de mon engagement politique. Les bases me sont favorables et maintenant j'ai 4 ans pour essayer de contribuer à faire des petits pas dans la bonne direction !

Propos recueillis par Alexandre Goumaz



AU REVOIR À NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, BIENVENUE À NOTRE SUPER MILITANTE !

Chère Frédérique,

Au moment d'écrire ces lignes il a bien fallu se rendre à l'évidence, ce n'est ni un poisson d'avril, ni un mauvais rêve et l'échéance approche : tu quittes le secrétariat du PS pour de nouveaux horizons professionnels à la fin du mois de février.

Nous sommes arrivées ensemble il y a cinq ans au PS et en me remémorant ces années, il m'a été ô combien difficile de choisir parmi tous les moments que nous avons vécus le plus marquant, le plus joyeux, le plus drôle ou même le plus triste. Si je devais tous les citer, nous en aurions pour un long moment. Alors pour résumer et comme Jimi Hendrix l'a dit « Si je suis libre, c'est parce que je suis toujours en train de faire quelque chose. ». Frédérique, si tu es libre, c'est parce que tu es toujours en train de faire quelque chose et toujours avec succès. Au cours de ces cinq dernières années, tu as mené des campagnes, soutenu le lancement d'initiatives et de referendums, accompagné les membres et les élu-es, modernisé notre fonctionnement et initié et accompagné encore tant d'autres projets menés de front avec brio. Jamais je ne t'ai vu baisser les bras, même dans les moments difficiles, jamais je ne t'ai vue de mauvaise humeur, même quand nous avions du mal à garder le sourire. Tu as toujours su nous donner l'envie de nous dépasser, de ne jamais abandonner, pour le PS et pour les idéaux que nous défendons. Ta force est un exemple.

Alors au nom du PS, de ses membres, de ses élu-es et de toute l'équipe du secrétariat, je tiens à te dire à quel

point nous te sommes reconnaissant-es. Merci d'être cette personne si engagée, si droite (mais pas à droite), si bienveillante et à l'écoute, dotée d'une force de travail qu'il m'a rarement été donné de voir et d'une vision tout aussi exceptionnelle. Est-ce que tes futur-es collègues savent déjà la chance qu'elles et ils ont ? Nous, l'équipe du secrétariat, nous le savons. Tu nous as guidé-es, soutenu-es, conseillé-es, écouté-es. Et puis, on a ri, à en pleurer parfois ! S'il y a eu quelques larmes de tristesse ou de déception lors de défaites électorales, il y a eu tellement de beaux moments. Il nous faudra à présent être à la hauteur, malgré ton absence, et la tâche est ardue.

Heureusement, nous pourrions toujours compter sur toi comme super militante et nous nous réjouissons de te retrouver sur les stands, lors des manifestations et bien évidemment dès le 23 mars pour notre Congrès annuel ! Et pour les récoltes de signatures, ne t'inquiète pas tu auras aussi droit à ton quota !

Quant à moi, je sais déjà que je verserai encore quelques larmes le 29 février car si le PS perd une incroyable secrétaire générale, moi je perds une mentore, une amie, une âme-sœur. Je le sais, ce n'est qu'un au revoir... mais certains sont plus difficiles que d'autres et celui-ci en fait partie.

Merci Frédérique !

Clémence Peillex

COMMISSIONS INTERNES DU PS : UN ENGAGEMENT ESSENTIEL POUR PORTER NOS COMBATS !

Florian Schweri

Responsable de la Coordination des commissions

Former et défendre une position politique est l'essence d'un parti. Ce travail, nous le faisons au quotidien : avec des valeurs, un programme et des projets comme en témoignent nos récentes initiatives populaires.

L'année 2023 a été particulièrement intense. Nous avons enchaîné des campagnes électorales ponctuées de référendums contre les projets dévastateurs de la majorité de droite renforcée au niveau cantonal. Les législatures, tant cantonale que fédérale, qui s'ouvrent maintenant seront des années de combat contre le démantèlement de nos acquis sociaux et des politiques environnementales... entre autres.

Il est facile pour les élu-es de droite d'apprendre par cœur et de répéter le mantra « moins d'impôts, moins d'étranger-ères, moins de fonctionnaires ». À l'inverse, nous devons nous distinguer de ce pur dogmatisme en expliquant notre philosophie politique et en la mettant en œuvre par des propositions concrètes. Nous devons concilier un raisonnement approfondi avec

une communication simple et lisible rendue nécessaire par les réseaux de communication actuels. Comment expliquer en moins d'une minute un thème aussi complexe que la protection des locataires ou un nouveau système de financement de l'assurance-maladie ?

Cette réflexion nécessite des espaces de discussion ouverts à tout-es nos membres. C'est le cas de nos commissions internes, qui sont des lieux de débat sur les sujets importants de notre positionnement politique comme la santé, le social, l'emploi, la mobilité et bien d'autres. 2024 ne sera certes pas une année calme, des votations d'une importance capitale nous attendent, mais ce ne sera pas une année d'élections. C'est donc le moment de centrer nos efforts sur le travail politique de fond sans être dans l'urgence d'une échéance électorale immédiate ! Je vous invite à rejoindre les commissions pour participer à ces travaux afin de faire progresser ensemble nos valeurs et nos projets !

Commission	Présidence
Affaires transfrontalières	Olivier Dufour
Culture	Estelle Revaz et Priscille Dia-Laplace
Education et formation	Gabrielle Bussard et François Mireval
Environnement	Pierre-Louis Schmitt
Finance, économie et emploi	Nicolas Preperier
Logement, aménagement et territoire	Halima Delimi
Migration et Genève internationale	Emmanuel Deonna
Mobilité	Denis Chiaradonna
Santé-sociale	Gaspard Piguet
Sport	Timothée Fontolliet

TOU-TES AU COMITÉ DIRECTEUR !

Eloisa Gonzalez

Ancienne membre du Comité directeur

Nous allons réélire notre prochain Bureau et Comité directeur (CD) pour la période allant de mars 2024 à mars 2026.

Le bureau se réunit toutes les semaines et il est composé de :

- 5 membres élu-es par l'Assemblée générale (présidence et vice-présidence et 3 autres membres à responsabilité (trésorerie, sections, commissions))
- ainsi que la-le chef-fe de groupe des député-es
- et la-le SG

Le bureau fait partie du CD qui se réunit 2 fois par mois avec :

- 10 membres élu-es par l'Assemblée générale lors du Congrès,
- 8 membres de droit (ça veut dire que c'est leur groupe respectif qui les désigne) : élu-es au Conseil d'État, élu-es genevois-es à Berne, ensemble des Conseiller-es administratif-ve-s communaux-ales et des groupes socialistes : Femmes, JS, 60+, LGB-TIQ+ et PSG Migrant-es.

Avec un objectif de parité de genre et de représentation la plus fidèle de la diversité de la population en termes d'âges, d'orientation sexuelle, de genre, de classe sociales, d'origines, etc...

Pour faire quoi ?

Parmi les 10 membres élu-es par l'AG : 5 assument des rôles à responsabilité (qui sont répartis lors de la première séance du Comité directeur) en lien avec la communication, le recrutement, la formation, la mobilisation ou la coordination des Codofs. Ce sont des rôles de

relais et d'appui au secrétariat qui ne nécessitent que quelques heures de travail en plus des réunions du CD.

Quant au CD : son rôle est de prendre des décisions qui engagent le parti. Cela demande du temps de préparation en amont des séances (pour lire les documents reçus) et de prises de décisions lors des séances comme par exemple :

- l'engagement du personnel du parti,
- les préavis pour toutes les assemblées générales : prises de position pour les votations, révisions statutaires, budget annuel...
- approuver le dépôt de projets de loi au Grand Conseil,
- auditionner des associations ou représentant-e-s,
- désigner les représentant-es du PS : CODOFS, comités référendaires, groupements...

C'est beaucoup de responsabilités, mais c'est aussi des moments d'apprentissage accélérés, beaucoup de convivialité (on va boire des verres aux Sources après les séances), de débats et parfois de désaccords, mais surtout le sentiment de pouvoir proposer des idées et des projets et se sentir responsable de les porter une fois que le collectif les a acceptés. Une expérience qui permet de se préparer à des candidatures électorales potentielles ou de donner un peu plus de temps comme militant-es au parti. Et qui est fortement encouragée pour toutes et tous, puisque depuis 2022, le PS s'est doté d'un règlement pour prendre en charge financièrement les frais de garde dans les situations où cela est nécessaire, afin que cet enjeu ne soit pas dissuasif pour l'engagement politique.

Comment postuler

Tout-es les membres peuvent postuler pour faire partie du Comité directeur. Il n'y a pas de prérequis si ce n'est celui de l'envie de s'engager et de la disponibilité (les séances se déroulent environ toutes les deux semaines hors vacances scolaires, durant la soirée, dans les locaux du PS genevois).

Pour postuler, envoie un e-mail à candidature@ps-ge.ch jusqu'au 15 février !



AUGUSTIN, 12 ANS ET PASSIONNÉ DE POLITIQUE

Entretien. Le 9 novembre dernier, Augustin a passé une journée entière avec le secrétariat du Parti socialiste genevois. Il est venu au bureau du PS dans le cadre de la journée «Futur en tout genres» qui permet à des jeunes de l'école obligatoire de découvrir le monde du travail. Il nous raconte son expérience.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de faire cette journée au PS ?

Mes parents ne font pas du tout de politique, mais moi j'aime bien ça donc je voulais aller dans un parti. Je n'avais pas trop envie de faire ça au PLR, à l'UDC ou un autre parti comme ça. Je préférerais aller au PS ou chez les Vert-es. Ma mère a téléphoné aux deux secrétariats et celui du PS a répondu tout de suite !

D'où est-ce que ça te vient, cet intérêt pour la politique ?

J'ai vu une fois une émission à la télé avec je ne sais plus quel président qui parlait de territoire, et moi j'aime bien les cartes. Alors je suis allé voir ce que c'était. J'ai regardé 2-3 vidéos Arte sur YouTube et j'ai bien aimé alors j'ai continué à en regarder beaucoup. Mon grand-père a aussi été maire en Normandie pendant 3 mandats et vice-président de Seine-Maritime. Il était au PS d'ailleurs.

Qu'est-ce que tu as fait pendant cette journée ? Est-ce qu'il y a une partie que tu as préféré, ou peut-être moins aimé ?

Le matin j'ai écrit un texte sur pourquoi il fallait voter oui ou non à une votation. J'ai aussi bien aimé voir comment est-ce que vous faisiez vos affiches. Après je suis allé à une réunion sur une initiative. J'ai pas tout compris, mais ça allait. De temps en temps, je comprenais quand même quelque chose ! L'après-midi, j'ai fait signer une initiative. J'étais touché parce que la première personne à qui j'ai essayé de faire signer a accepté. Je me suis aussi rendu compte que certaines personnes, si elles n'aiment pas le PS, ne veulent même pas s'arrêter. La dernière signature que j'ai eue, c'était une dame de 94 ans qui croyait que c'était pour l'avortement et qui n'aimait pas du tout l'idée. À un moment elle a dit « Ce serait bien qu'on puisse rendre gratuite la contraception » et j'ai pu lui répondre « Mais c'est justement ça ! » Elle a signé tout de suite. C'est drôle, on s'est rendu compte après que c'était la mère d'un collègue de ma mère. C'était cool comme journée !

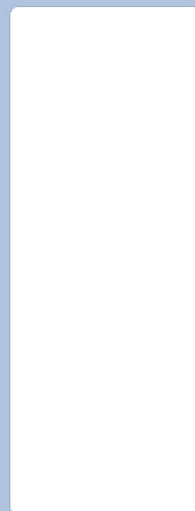
Après cette journée de découverte, est-ce qu'il y a des métiers de la politique que tu te vois faire plus tard ?

Oui, j'aimerais bien ! D'abord il faut que je travaille bien à l'école. J'habite sur Veyrier donc je me vois peut-être aller à la mairie de Veyrier, ou Carouge à côté. Ce serait beaucoup de travail mais ce serait bien !

Propos recueillis par Alexandre Goumaz



LAPOSTE



JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL



Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins
1205 Genève

Votations du 3 mars 2024

Mots d'ordre du PS genevois

Oui

Votation fédérale n°1 : initiative pour une 13^e rente AVS

Non

Votation fédérale n°2 : Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)

Oui

Votation cantonale n°1 : Suspension des délais référendaires à Pâques

Oui

Votation cantonale n°2 : nombre de signatures pour les initiatives et les référendums

Liberté
de vote

Votation cantonale n°3 : Hymne officiel de la République et canton de Genève

Non

Votation cantonale n°4 : Pour de la PPE en droit de superficie dans le PAV

Non

Votation cantonale n°5 : Pour de la PPE dans le PAV

Non

Votation cantonale n°6 : Pour la réduction de l'impôt sur les véhicules

Oui

Votation cantonale n°7 : Contreprojet à l'IN 178 Imposition écoresponsable et équitable des véhicules

Contre-
projet

Votation cantonale n°8 : Question subsidiaire IN178 ou contreprojet